

Législation et pratiques

Posté par Supermotard - le 26 Novembre 2009 à 17:34

J'aimerais bien comprendre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas au niveau travail pour un farang en Thaïlande. Qui peut m'éclairer ?

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 27 Novembre 2009 à 20:04

J'arrive pas a dormir. J'ai le cerveau qui chauffe.

Comme vous devez vous en douter, dans les rizières ils cultivent du riz. Et comme vous pouvez l'imaginer, du riz 3 fois par jour pour un blanc, parfois ça fait overdose.

Une fois j'ai testé les tomates. C'est un truc fantastique les tomates. J'y reviendrais peut-être plus tard. Le problème, c'est que les tomates demandent beaucoup d'eau. L'autre problème, c'est que pendant la saison sèche qui dure environ 6 mois, il ne tombe pratiquement pas d'eau.

Mais au milieux des rizières il y a des grandes réserves d'eau artificielle. Ca sert a remplir les rizières d'eau au début de la plantation. Mais le bassin fini par se vider, et ça ne suffit pas a remplir toutes les rizières.

Je me suis dit c'est con, maintenant faut attendre qu'il pleuve. Et bien non. L'eau revient dans le bassin.

Donc, on peut planter n'importe quel truc toute l'année, en l'arroasant en quantité presque illimité, vu que l'eau revient dans le bassin.

Hum... faut que je raconte ça demain a ma copine. Si ma petite théorie lui plait, ça devrait finir dans les oreilles du père.

Re:Législation et pratiques

Posté par Supermotard - le 28 Novembre 2009 à 11:47

Je vois que tu es plein d'idée. C'est bien ! J'espère que tu vas améliorer ton ordinaire. La question est de savoir si tu peux le faire seul et / ou si tu peux convaincre ton entourage.

Je me demande aussi comment tu vas faire avec les nouvelles dispositions au niveau des visas de tourisme. Avant, il suffisait d'aller par exemple à la frontière côté Laotien puis de rentrer en Thaïlande. Depuis le nouveau gouvernement issu des manifestations de chemises jaunes a décidé de changer cela. L'idée étant de laisser séjourner en Thaïlande que des touristes avec un bon pouvoir d'achat et donc pas les "routards" et autres gars cool avec peu de moyens, ils ont décidés de n'accorder des visas qu'à ceux qui sont sortis du pays en avion avant d'y revenir. Donc, ceux qui ont les moyens de le faire !

Comment penses-tu faire ?

Je ne sais pas si on peut obtenir un visa long séjour lorsque l'on est marié avec une thaïlandaise. Peut-être que si tu te mariais avec ta copine, les choses seraient plus simples. Non ?

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 28 Novembre 2009 à 13:29

Quand j'ai une idée j'en parle à ma copine ou bien à quelqu'un d'autre. Mais à chaque fois c'est comme quand on plante une graine. Faut attendre que ça pousse. Et quand ça pousse pas, je me dit que ce n'était peut-être pas une bonne graine ou bien que je ne l'en ai pas planté à la bonne saison.

Pour le visa j'ai résolu le problème il y a bien longtemp. Ce qui fait que maintenant je prend mes papiers avec moi que si j'en ai vraiment besoin.

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 28 Novembre 2009 à 13:59

Quand je prend la moto, la seule chose dont j'ai besoin, c'est d'avoir de l'essence dans le réservoir.

Dans le coin ou je suis, même avec une tête de blanc, on peut rouler en moto sans casque. A la condition de ne pas aller en ville. Si on va en ville a moto sans avoir le casque sur la tête, ça devient un jeu de hasard. Une fois j'ai voulu jouer. J'ai été en ville sans casque et je suis passé par le barrage des flics. Coup de chance, ils m'ont fait signe de passer.

" Quand on va dans le sens du vent, on ne ressent pas sa force, et donc on ne risque pas de se retrouver coucher a terre "

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 28 Novembre 2009 à 17:15

Maintenant, de se marier avec une fille thai, je ne sais pas quel avantage ça pourrais apporter au niveau du visa. Par contre ça pourrais faciliter au niveau héritage. Mais là ça devient un jeux de hasard.

Une fois ma copine me donne a manger. Je fait style j'hésite a manger car je ne sais pas ce qu'il y a dans la nouriture. Du coup elle a gouté devant moi. Je lui dit c'est bien, maintenant je peux manger tranquille.

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 28 Novembre 2009 à 17:47

Au fait, vous avez lu les paroles de l'hymne national thai ? je pense que c'est la musique que l'on entend 2 fois par jours sur toutes les chaines de télé, sur toutes les radios et dans tout les lieux public. Je pense que c'est clair et net. La terre de Thailande leur appartient.

On leur aient utile que si on leur apporte quelque chose. Une fois quelqu'un a dit au père, mais qu'est-ce que tu attend pour le virer !

mais mais mais.... il me semble bien que c'est Bouddha qui a dit que celui qui protègeras les animaux, le ciel le protègeras. Par contre j'ai oublié qui a dit que le hasard c'est Dieu.

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 28 Novembre 2009 à 18:37

Une fois je parlais de l'île de Phuket avec ma copine. Je lui dit que chez nous on a aussi une île et que de temps en temps des gens font sauter des bombes. Je lui dit, mais c'est quand que vous allez comprendre que la nourriture ne pousse pas sur le béton !

Quand ils ont besoin de bois pour faire une habitation ils coupent un arbre. Mais les habitations poussent plus vite que les arbres.

Une fois ma copine a du me prendre pour un fou. J'avais besoin de bois pour faire une habitation. Elle me dit que je peux acheter des arbres au père et que ça coutera beaucoup moins cher que d'acheter du bois dans le commerce. Je lui dit que des arbres il n'en reste pas beaucoup sur le terrain et je préfère acheter dans le commerce. En fin de compte j'ai trouvé un voisin qui avait un stock de vieilles planches.

S'cusez. j'ai l'impression d'être sorti du sujet.

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 28 Novembre 2009 à 20:40

Eric écrit:

il me semble bien que c'est Bouddha qui a dit que celui qui protègeras les animaux, le ciel le protègeras.

J'ai dit Bouddha. j'ai pas dit les Bouddhistes. Grosse nuance.

Evitez quand même d'aborder ce genre de sujet avec les thaïs. Ca a une grosse tendance à leur faire perdre le sens de l'humour.

Re:Législation et pratiques

Posté par Eric - le 29 Novembre 2009 à 09:46

Supermotard écrit:

La question est de savoir si tu peux le faire seul et / ou si tu peux convaincre ton entourage

Je me suis toujours dit, et de tout temp, que je n'est besoin de personne et que je me démerde tout seul.

Seulement voilà. Parfois je me dit que j'aurais bien besoin d'un coup de main. Non pas dans le sens de faire l'aumone, mais dans le sens du patron égoiste qui donne du boulot a ceux qui en cherchent. Et ce qui est bien en Thailande, c'est qu'en principe, il n'y a pas de jalousie entre le riche et le pauvre. Chacun se contente de ce que ses capacités lui permettent de gagner.

Par contre, étant avant tout des estomacs qui ont besoin d'être rempli pour pouvoir vivre, il faut que le plus pauvre des pauvres puisse manger a sa faim. Sans quoi il va commencer a envisager de vouloir voler le riche.
